



Nom :

Prénom :

DEMANDE D'ALLEGEMENT ET/OU DISPENSE

Formation Tutélaire : MJPM

Conditions générales d'octroi de dispense et allègement (Arrêté du 02/01/2009)

- **Dispense de formation** : Justifier d'un diplôme dont le programme correspond au programme du module concerné (Article 4). La dispense entraîne la validation du module.
- **Allègement de formation** : Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans acquise dans le cadre de l'exercice d'une activité en **lien direct** avec le contenu de formation concerné (Article 5). L'allègement nécessitera la validation du module.
- **Dispense du stage pratique de 10 semaines** : Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans le cadre d'une activité tutélaire (Article 4).

La demande d'allègement et/ou dispense porte sur les modules suivants :

DF1 – JURIDIQUE	Cadre réservé Commission
Module 1.1 – Droits et procédures <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
Module 1.2 – Champ médico-social <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
DF2 – GESTION	Cadre réservé Commission
Module 2.1 – Gestion administrative et budgétaire <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
Module 2.2 – Gestion fiscale et patrimoniale <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	



DF3 – Protection de la personne	Cadre réservé Commission
Module 3.1 – Publics et pathologies liées à la dépendance <input type="checkbox"/> Allègement <input type="checkbox"/> Dispense (1)	
Justificatif(s) produit(s) :	
Module 3.2 – Relation Intervention Aide à la personne Module obligatoire	
DF4 – Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs	Cadre réservé Commission
DF obligatoire (ni allègement, ni dispense) sauf :	
<input type="checkbox"/> Titulaire du T.M.P. 1988 : Dispense du DF4 4.2 et 4.3	
<input type="checkbox"/> Titulaire du C.N.C. M.A.J. : Dispense des modules	
<input type="checkbox"/> Titulaire du C.N.C. D.P.F. : Dispense des modules 4.2 et 4.3	

(1) Cocher la case correspondante

Stage pratique de 10 semaines	Cadre réservé Commission
<input type="checkbox"/> Dispense	
Justificatif(s) produit(s) : Attestation d'expérience professionnelle de plus de 6 mois dans le cadre d'une activité tuteurale.	